

Siem-Reap, le 31 Juillet 1926.

A Monsieur le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient  
à Hanoi.

---

Rapport sur les travaux exécutés dans le Groupe d'Angkor  
pendant le mois de juillet 1926.

---

Ayant écourté mon congé mensuel en raison du départ prochain en congé en France de Monsieur Marchal, j'ai repris la direction des chantiers du groupe le deux juillet.

Puis le 19 juillet je prenais possession de la conservation ainsi que vous me fîtes l'honneur par votre décision de m'appeler à la tête du Groupe d'Angkor pendant l'absence du titulaire.

Avant de quitter le local d'Angkor, j'adressais le 20 juillet à Monsieur le Résident de la Province de Siemreap sous couvert de Monsieur le Résident Supérieur du Cambodge une lettre le priant d'agréer tant au nom de l'Ecole Française d'Extrême-Orient qu'en mon nom personnel tous nos remerciements d'avoir mis à notre disposition jusqu'à ce jour la Sala d'Angkor (ancienne Gendarmerie) que je quitterai le mercredi 21 juillet au matin. Nos travaux de dégagements se sont poursuivis de la façon suivante :

I<sup>o</sup> Prasat inédit à l'Ouest de la Porte O de Angkor-Thom. L'équipe de Var a terminé le déblaiement des terres de l'angle Sud-Ouest; le dallage qui entoure le sanctuaire extérieurement a été de ce fait complètement mis à jour.

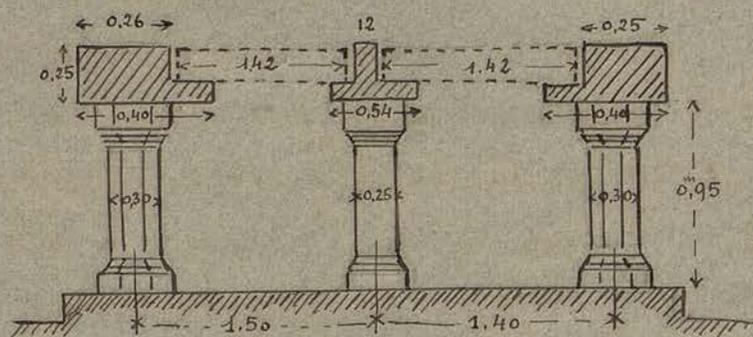
Photo 718

Ce dallage est en latérite comme ceux des Prasat Crun. Ce chantier a été achevé le 17 juillet. Ci-joint la photo n<sup>o</sup> 718 malheureusement mal prise par le photographe qui s'est placé trop bas et trop en dehors de l'Axe E-O.

Je mettrai Lien à finir le relevé topographique du dégagement et à dresser l'atlas de ce petit Prasat, aussitôt ce travail achevé je vous en enverrai une planche avec explication.

2° Chau-Say. -

Photo n°719 : Le dégagement de ce monument avance rapidement. Voici toute la façade du Gopura Est d'Entrée dégagée l'Escalier du centre a été également dégagé jusqu'à son premier sol de départ, qu'est venu masquer le passage Est établi sur trois rangées de colonnes dont celle du centre est carrée tandis que les deux autres qui l'encadrent sont des colonnettes octogonales supportant un linteau décoré à évidemment intérieur pour recevoir la dalle de passage. C'est à peu près le même type de passage que celui du Baphuon. Celui de Chau-say est établi



bli suivant un plan cruciforme avant de se relier à la terrasse buddhique qui le précède à l'Est.

Photo 720 La façade Sud de la chambre extrême Sud du Gopura d'Entrée Est a été entièrement dégagée aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Nous avons réussi à faire rentrer toutes les assises de l'angle Sud-Est ce qui m'a permis de sauver tout le fronton de cette face qui menaçait de partir à tout instant. Vous remarquerez du reste l'état de dislocation de la base du soubassement de cette partie.

La Photo 721 vous indique le passage dallé à l'Est sur colonnes dégagées jusqu'aux retours en croix. Les colonnes ont été trouvées entièrement brisées pour cette partie et les linteaux ont été remplacés à leur niveau sur des points d'appui de fortune en grès ou latérite.

Photo 722. Le passage a été dégagé jusqu'à sa jonction avec la terrasse buddhique Est dont le dégagement a été entrepris sur les faces Nord-Est et Sud.

Le 723 vous donne le soubassement dégagé de la terrasse buddhique.

Au delà et plus à l'Est dans l'Axe de la Terrasse un grand chemin se révèle jusqu'à la rivière le Siem-reap, ce chemin est jalonné à droite et à gauche par de grandes bornes de pierre de grès à demi-enterrée, à peu près identique à celles de Takeo. Je fais dégager ces bornes et ordonne un sondage pour savoir s'il n'y a pas une chaussée dallée.

Le 728

est une des dernières trouvailles faite à Chau-Say dans l'angle Sud-Est de la terrasse buddhique. La pièce tout en bronze ciselée est complète, elle est au dépôt inventoriée sous le n° I218.

3° Digue au Nord de Tep-pranam.-

Le dégagement de cette partie de Digue va nous amener à des découvertes intéressantes à en juger par celles qui se présentent chaque jour. Afin de mieux vous orienter, j'ai fait un calque de tous les dégagements exécutés que je joins pour la description qui va suivre.

Photo 724.

Le 2 juillet l'équipe de Sameret se trouvait à 10 mètres de dégagement du mur A qu'il achevait le 17 juillet sur un retour d'équerre de 5<sup>m</sup>10 en direction Nord-Sud. La fouille ne donnant plus rien après ce point terminus.

Toute la fondation de ce mur A est en latérite à gradins.

Photo 725.

Le 19 juillet, je faisais attaquer la continuation de la fouille B dont les murs en fondations se trouvaient être en latérite à gradins. A partir de ce point, ce sont des murs de grès sculptés qui apparaissent représentant le bas des jambes des personnages dont les assises supérieures manquent. Nous avons excavé de cet endroit deux pierres

Photo 726. isolées, dont, une représente trois têtes reproduites en la photo n°726.

Le 30 juillet la longueur déblayée du mur décoré atteignait 13<sup>m</sup>00.

4° Prasat Suor-Prat - 4ème Tour.-

Photo 727.

Le dégagement de cette 4me tour s'est poursuivi ce mois-ci à l'intérieur et à l'extérieur. La photo 727 permet de voir toute la façade Ouest avec sa décoration et ses frontons qui se trouvaient complètement masqués par les arbres et la végétation. Des potelets en ciment armé ont étayé les parties menaçant de tomber, aussi bien à

l'intérieur qu'à l'extérieur. Tout le dégagement extérieur a été poursuivi jusqu'au sol dallé. Ce dégagement a permis de sortir de terre une statue d'un personnage à 4 bras brisés dont nous avons retrouvé les quatre mains tenant le rosaire, le disque et les autres attributs malheureusement informes. Dans l'angle opposé une autre statuette a été également retirée représentant un personnage assis à la javanaise, richement vêtu. La tête possède l'oeil frontal parfaitement bien sculpté, le haut du chignon manque. Cette divinité est revêtue d'un riche collier parfaitement bien reproduit comme dessin; le tronc est habillé du sampot avec retour des ailerons en retombée de chaque côté du postérieur. La main droite semble tenir une hache dont le manche n'a pas été retrouvé mais la cassure sur l'épaule en laisse deviner la forme. Cette divinité possède le cordon brahmanique partant de l'épaule droite à flanc gauche.

Quand aux autres équipes - 1<sup>o</sup> Celle de Var qui a achevé le I7 le Prasat inedit, je l'ai mise à la digue Nord, de Tep pranam au nord de Palilay avec ordre de poursuivre le dégagement de la digue en se dirigeant à l'Est. 2<sup>o</sup> L'équipe de Suk qui a terminé le régalement des terres des déblais du mur Est-Ouest de la Terrasse du Roi Lépreux, je l'ai mise au Sud de Tep-pranam entre la terrasse buddhique et la terrasse du Roi Lépreux, car le Service Forestier ayant nettoyé toute cette partie, j'ai repéré une assez grande quantité de pierre de grès qui sortaient à peine de terre. J'ai ordonné de faire un sondage qui actuellement est en cours et semble donner un résultat car des murs apparaissent.

L'équipe du Baphuon est toujours occupée à l'enlèvement des grès blocs qui obstruent la façade Sud du soubassement.

Visites:

Ainsi ~~que~~ Monsieur Marchal, conservateur, vous en a avisé avant son départ par son câble n<sup>o</sup> 90. Monsieur Groslier, conservateur du Musée Albert Sarraut à Phnom-Penh, est venu à Angkor pour conférer avec

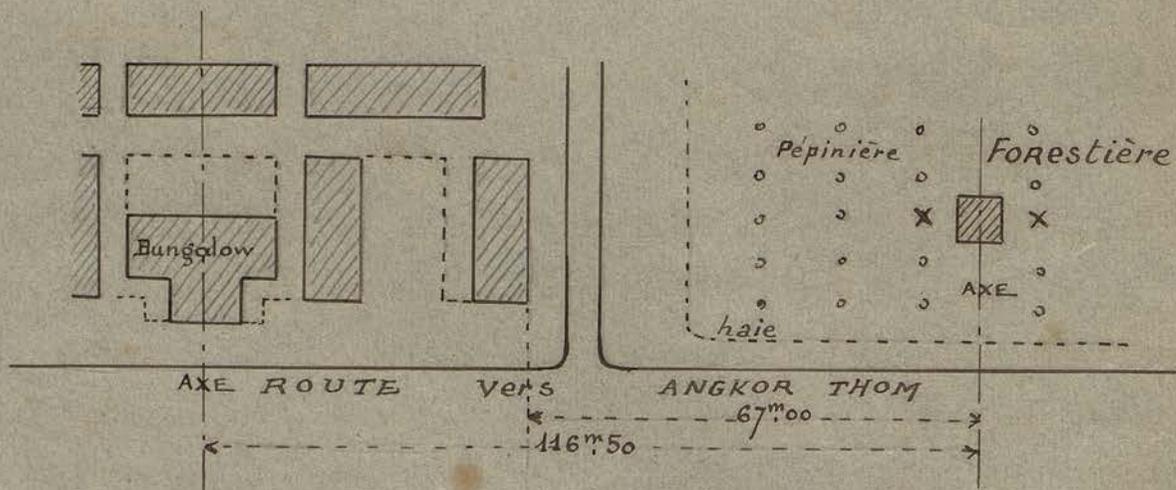
Monsieur le Résident de Siem-réap. Monsieur Marchal, conservateur d'Angkor et moi à l'effet d'être autorisé à élever à Angkor un pavillon en bois décoratif, démontable et transportable de style d'art cambodgien. Ce pavillon étant destiné pour la vente des pierres de provenance d'Angkor dont les demandes à Phnom-Penh ont tendances à disparaître.

La vente des objets d'arts cambodgiens et des sampots y seraient également assurés.

Les frais de constructions et le Personnel incombant aux arts cambodgiens de Phnom-Penh.

En principe Monsieur Groslier demandait donc qu'un emplacement de terrain lui soit désigné.

Cette conférence a eu lieu le mardi 6 juillet et l'accord à la majorité s'est porté sur l'emplacement suivant dans la pépinière forestière au Nord du Bungalow entre les deux rangées de 15<sup>m</sup> de la plantation dont l'axe se trouve à 67<sup>m</sup>,00 du pavillon Nord du Bungalow ou à 116<sup>m</sup>,50 de l'axe de l'Entrée du Bungalow.



2<sup>o</sup> Monsieur le Résident Supérieur du Cambodge m'ayant fait prévenir par Monsieur le Résident de Siem-reap de l'arrivée à Angkor le 15 juillet de Monsieur Poulaine, du Journal le Temps de Paris en me priant de vouloir bien guider et faciliter la visite des monuments à Monsieur Poulaine et Madame qui ne pouvaient disposer pour cela que d'une journée.

Je me suis rendu à cette invitation et j'ai piloté Madame et Monsieur Foulaine qui en une journée ont pu visiter à peu près tous les monuments de notre Groupe. Ils sont repartis enchantés de tout ce qu'ils ont vu: du reste en ce moment ils doivent être à Hanoi en visite auprès de vous. Je leur cède donc la parole, pour vous exprimer leurs impressions sur ce qu'ils ont admiré.

Les dépenses pour le mois de juillet 1926 ont été:

Budget de l'Ecole Française:

J. N°40=	3 juil.	Salaire des coolies du 20 juin au 3 juil.	= 420,00
Id. "42	6 id.	Facture Mao. Caisse Mobiloil B.B.	36,50
" 43	10 id.	Mémoire Portail papeterie:	2,80
" 44	10 id.	id. id.	12,00
" 45	17 id.	Salaire des coolies du 4 juil. au 17 juil.	339,80
id. 47	29 id.	Cie Transport Garage kmer - rechargement d'accus:	4,50
id. 48	30 id.	Descours & Cabaud - 10 caisses essence shell shelle:	122,40
id. 49	id.	Société Auto et Cycles - une roue pleine michelin:	10,50
id. 50	id.	Descours et Cabaud, 2 touques coaltar:	4,69
id. 51	31 juil.	Salaire des coolies du 18 au 31 juillet inclus:	438,40
		Total:	1391,59

Budget du Cambodge:

J. n° 41	3 juil.	Salaire des coolies du 20 juin au 3 juil.	424,00
J. n° 46	17 juil.	Salaire des coolies du 4 au 17 juillet:	409,00
" n° 52	31 juil.	" " " du 18 au 31 juillet:	419,80
		Total:	2644,39

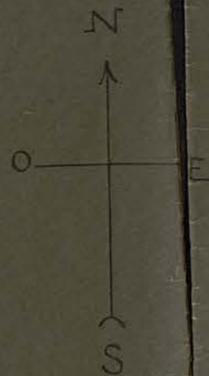
Siem-reap, le 9 Août 1926.

Le Conservateur,

Signé: L. FOMBERTAUX.

Dallage en latérite

Mur de la levée de terre



Vers Tep-Pranam

Prah-Khan

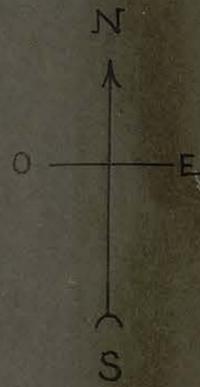
Vers

Route du Grand Circuit

Echelle de  $\frac{10}{25.000 \text{ m}^2/\text{m}}$  p. 10 mètres.

Dallage en laterite

Mur de la levée de terre



Trapeang

Vers Tep-Pranam

Prah-Khan

Vers

Route du Grand Circuit

Echelle de  $\frac{10}{25.000 \text{ m/m}}$  p. 10 mètres